



# TEC™ 024 MVB

Procédé barrière adhérent pour support humide ou exposé aux reprises d'humidité

Avis technique CSTB n°12/14-1681\_V1

## AVANTAGES

- Constitue un système de protection anti-remontée d'humidité pour la préparation des supports à base ciment
- Traitement préventif et/ou curatif des supports très humides avant application de ragréage, de mortiers en couches minces, de collage direct de revêtement de sol.
- Utilisation polyvalente sur supports neufs à base ciment – Sur anciens supports non recouvert, et sur anciens revêtements céramiques conservés.
- Pour travaux : à l'intérieur des locaux - extérieur
- Excellent pouvoir de pénétration - Haute adhérence y compris sur supports humides
- Multiples domaines d'utilisation possible
- Sans solvant

## UTILISATION

- Procédé barrière adhérent bicomposant à base de résine époxy sous avis technique  
TEC™ 024-MVB est un liant époxydique incolore, bicomposant rigide, pour la préparation des supports à base de ciment, humides, ou soumis à des remontées capillaires.  
Il est destiné à recevoir l'application d'un enduit de ragréage autolissant de notre gamme avant la pose d'un revêtement de sol (*PVC, linoléum, caoutchouc, parquet, textiles*).
- Primaire de consolidation sur support minéral absorbant.
- Primaire d'accrochage

**Attention** : ne convient pas comme barrière sur des supports sensibles à l'humidité (*chape à base sulfate de calcium,...*), ni sur planchers chauffants  
Il ne s'agit ni d'un procédé de cuvelage, ni d'un procédé d'étanchéité (*TEC™ 024-MVB ne résiste pas à la fissuration*).

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

## CARACTERISTIQUES GENERALES

Base	Constitué d'un système époxydique incolore et d'additifs spéciaux
Aspect	Translucide
Couleur	Paille clair
Durée pratique d'utilisation à 23°C	25 ± 5 minutes
Délai d'attente entre deux couches	24 à 96 heures à 10°C, 12 à 72 heures à 23°C, 8 à 48 heures à 30°C
Consommation minimale d'application:	400 g/m <sup>2</sup> pour la première couche et 300 g/m <sup>2</sup> pour la seconde couche
Température d'emploi	de 10°C à 30°C
Conservation	24 mois en emballage d'origine intact dans un local tempéré.
Conditionnement	Emballages séparés : partie A : 6,90 kg - partie B : 3,10 kg
Sécurité	Mentions d'avertissement : attention (composant A) et danger (composant B) - Consulter les fiches de données de sécurité.

## LES SUPPORTS

- Les supports admis sont les dallages armés, dalles, planchers et chapes en béton, conformes aux DTU en vigueur.
- Le support doit être sain, stable, plan, propre, dépoussiéré et dégraissé, résistant à la traction et à la compression et non-fissuré. L'emploi du TEC™ 024-MVB peut se faire sur un support humide mais non ressuant. La surface humide doit être mate.
- La cohésion de surface du support sera appréciée au travers d'un essai de cohésion par traction perpendiculaire et la valeur obtenue doit être supérieure ou égale à 1 MPa pour les bétons et à 0,8 MPa pour les chapes.
- La porosité de surface sera comprise entre 1 et 4 minutes (test à la goutte d'eau) après préparation du support
- Au moment de l'application du système de protection anti-remontée d'humidité, les supports doivent d'une manière générale, être exempts de tout produit pouvant nuire à l'adhérence du primaire: poussière, particules non ou peu adhérentes, de traces de graisse, d'huile, de peinture, de rouille, de laitance, de cires, de produits d'entretien, de matériaux renfermant des huiles légères, plastifiants ou des antioxydants : produit de cure ou de décoffrage, bitume, brai, silicone, anciennes colles, etc... et propre.
- Le support neuf ou ancien doit être purgé, débarrassé de toute pellicule de surface (*pouvant nuire à l'adhérence du primaire*) : comme la laitance de ciment sur un support en béton neuf ou de traces d'enduit de sol ou de colle sur un support remis à nu.  
Dans tous les cas, une préparation mécanique est requise :
  - Pour le béton, par grenailage, sauf si la surface est réduite ou s'il y a des zones pour lesquelles cette technique, n'est pas envisageable : un ponçage avec un plateau technique à lamelles étoilées sera alors réalisé.  
Nota : le rabotage ne doit être envisagé que lorsque le grenailage n'est pas possible (*par exemple sur support très humide : colmatage de la grenaille*), et sera suivi d'un surfaçage réalisé avec une surfaceuse à béton.
  - Pour la chape ciment : le ponçage disque noir gros grain (*16 ou 24*) ou le grenailage faible puissance est requis.
- Lorsque la porosité de surface est inférieure à 1 mn, une couche supplémentaire de résine TEC™ 024 MVB à raison de 400 g/m<sup>2</sup> est mise en œuvre préalablement à l'application du procédé TEC™ 024 MVB
- Support carrelage : le support doit être débarrassé de toute trace pouvant nuire à l'adhérence de la résine. Pour ce faire, on se conformera à la partie 2, § A2 du cahier du CSTB n°3635 avec un lavage à la lessive sodée ou à l'aide d'un dégraissant. Un ponçage/ dépolissage sera systématiquement effectué sur la surface carrelée à l'aide d'une ponceuse équipée d'un plateau avec disques diamantés.
- Ces opérations sont suivies d'une aspiration soignée à l'aide d'un aspirateur industriel dans tous les cas.
- Traitement des fissures supérieures à 0,3 mm et inférieures à 0,8 mm - Joints de fractionnement :
  - Les fissures apparentes sont dans un premier temps ouvertes à l'aide d'une meule à tronçonner équipée d'un disque diamant sur une profondeur de 10 à 30 mm, puis, dans un second temps, une ouverture en V sera créée à la surface du support, à l'aide d'une fraiseuse équipée d'une meule diamant
  - Un dépoussiérage soigné est effectué avec un aspirateur industriel performant
  - Un garnissage à refus de la fissure sera opéré à l'aide des résines TEC™ 817 - TEC™ 024-MVB.
- Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports

## CONDITIONS D'UTILISATION

Températures à respecter lors de l'utilisation	L'application ne doit pas être effectuée par temps de gel ou de forte chaleur
Température minimale d'emploi	La température ambiante ( <i>idéale</i> ) doit être comprise entre + 15 et + 25°C
Hygrométrie maximale admise : 80%	Les températures du support et de l'atmosphère doivent être comprises entre 10°C et 30°C. L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau support ( <i>point de rosée</i> ).

[www.tecspecialty.com/europe](http://www.tecspecialty.com/europe)



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

**NOTE À L'UTILISATEUR :** en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller** applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.

## APPLICATION

Avant application, l'entreprise devra procéder aux contrôles nécessaires pour s'assurer de la conformité du support aux exigences énoncées dans l'Avis Technique n°12/14-1681 (cf. § 4.1 du dossier technique)

Nota : Pour une meilleure utilisation du primaire, nous conseillons d'acclimater le produit à la température ambiante du local pendant 24 heures au moins.

Le stockage des bidons de résine doit se faire dans un local tempéré, à l'abri de l'humidité et du gel.

Une température élevée des composants entrainera un temps de travail raccourci et une température basse provoquera une prolongation du temps de prise (*cas de bidons stockés à l'intérieur de véhicules de chantier*).

Mélange :

- Utiliser le bidon d'emballage pour y mélanger le contenu des deux composants
- Les deux composants sont livrés en emballage pré-dosés, prêt à l'emploi.
- Le mélange s'effectue en ajoutant la totalité du bidon contenant le composant B, à celui du bidon contenant le composant A.
- Mélanger soigneusement les deux composants à l'aide d'un malaxeur électrique (*vitesse de rotation 150 à 200 trs/mn*) équipé de préférence d'un fouet torsadé, jusqu'à obtention d'un mélange homogène. Durée du malaxage : 2 à 3 minutes.

Mise en œuvre :

- Après mélange, transvaser la résine dans un seau ovale PVC, ou dans une auge PVC, puis appliquer le primaire immédiatement sur le support avec un rouleau constitué de fibres polyamide texturé de 14 mm.  
Sur un support ne présentant pas une rugosité excessive, il est possible d'étaler le primaire, d'abord avec une spatule dentée B2 puis d'égaliser la résine sur la surface au rouleau. Veiller à ce que la couche appliquée soit régulière et parfaitement homogène.
- Tenir compte de la durée limite de vie en pot.
- La deuxième couche pourra être appliquée dès que la première est circulaire (*aspect sec et dur au toucher*), en respectant les fenêtres de recouvrement en fonction de la température (*Cf. page 1*).
- Pour une meilleure différenciation visuelle de la seconde couche, ajouter environ 0,25% d'additif coloré réf. 28511.
- Sur la résine fraîche, épandre uniformément à refus le sable **TEC™ 845**, à raison de 3,5 à 5,0 kg/m<sup>2</sup>. La surface du sable doit conserver sa couleur d'origine. Ce repère permet d'ajuster la consommation nécessaire.

- Après durcissement, éliminer l'excédent de sable par balayage à l'aide d'un balai de cantonnier, puis par aspiration (*avec un aspirateur industriel performant*).

Il ne doit y avoir aucun manque de sable, et le sable doit être « sec » en surface, c'est-à-dire non enrobé de résine.

**Important:** les zones dans lesquelles le sable siliceux **TEC™ 845** est insuffisamment lié ou bien noyé dans la résine **TEC™ 024-MVB**, devront subir un nouvel épandage de sable. Si nécessaire, traiter de nouveau avec la résine **TEC™ 024-MVB** puis procéder aussitôt à un épandage de sable siliceux **TEC™ 845**.

- L'application du primaire d'adhérence **TEC™ 054** (*procédé hors Avis Technique*) peut se substituer à l'opération de sablage sur la seconde couche de résine **TEC™ 024-MVB**. Dans ce cas, le primaire **TEC™ 056**, non dilué, est appliqué régulièrement au rouleau constitué de fibres polyamide texturé de 8 mm, en une couche croisée, dès que la seconde couche de résine **TEC™ 024-MVB** est circulaire.
- Consommation : env. :90 - 150 g/m<sup>2</sup>
- Laisser sécher le primaire **TEC™ 054** au minimum 30 min à 23°C avant la mise en œuvre de l'enduit de sol.  
Le temps de séchage du primaire **TEC™ 054** avant application de l'enduit est prolongé à des températures plus basses.

### Recommandation :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

[www.tecspecialty.com/europe](http://www.tecspecialty.com/europe)



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

**NOTE À L'UTILISATEUR :** en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller** applicables dans la région. Veillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est **limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés**. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.